

COMMUNE DE CORENC
Délibération n° 2026-29

Conseillers municipaux En exercice : 27 Présents : 25 Représenté : 1 Excusé : 1	Le 17 juin 2026 à 19h, le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en mairie en séance ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN, Maire. Date de la convocation : 10 juin 2026
---	--

Présents : M. Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN, Mme Marie JOUVRAY, M. Lionel MOREAU, Mme Sandrine GILLI, M. Xavier CASACCI, Mme Lorenza PIANA, M. Eric LECOCQ, Mme Raphaële PATURLE, Mme Julie JALLON, M. Marc MAYET, Mme Martine JUCHAT, Mme Elodie COTTE, M. Bernard MORIN, Mme Stéphane VERNIERES, M. Benjamin HIERLE, Mme Françoise BARTHELEMY, M. Hervé RAMBAUD-RAFFINET, Mme Raphaëlle HERBINET, M. François ARRAMY, Mme Anna ASQUINI, M. Cyril BOUCHAYER, M. Christophe BRUMELOT, Mme Camille MOREL, M. Jessy CLEDIERE, Mme Myriam CINTI.

Représenté : M. Frédéric STINZY (représenté par M. Xavier CASACCI).

Excusé : M. Jérôme FRANTIN

Secrétaire de séance : Mme Elodie COTTE

Objet : Désignation des représentants de la commune auprès de divers syndicats et organismes :

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de Corenc est représentée au sein des instances de divers organismes ou Syndicats Intercommunaux. Il expose que les règles en vigueur imposent, après un renouvellement intégral de l'Exécutif, de désigner de nouveau les représentants de la commune dans les organismes extérieurs. Il propose que cette désignation s'effectue comme suit :

SPL Isère Aménagement :

Représentant : M. Xavier CASACCI

Sous-syndicat des Eaux de Fontaine Galante

Représentant : M. Bernard MORIN

Sous-syndicat des Eaux de Chantemerle :

Représentant : M. Bernard MORIN

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DESIGNE** ses représentants auprès des syndicats et organismes extérieurs tel qu'indiqué ci-dessus.

Elodie COTTE

Secrétaire de séance



Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN

Maire,

Conseiller métropolitain

